

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du jeudi 21 mai 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 122

Le Conseil de Communauté, convoqué le 15 mai 2026, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Ludovic FAGAUT, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17

La séance est ouverte à 17h10 et levée à 19h06

Étaient présents : **Audeux :** M. Michel VIENET, **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon :** M. Mohamed AIT-ALI, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°16), Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET, M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILLION, M. Bruno CAIRE, Mme Aline CHASSAGNE, M. Serge COUËSMES, M. Laurent CROIZIER (à compter de la question n°2), M. Jérôme CUPILLARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCAUT, M. Didier GENDRAUD, Mme Laura GINIOT, Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI (à compter de la question n°3), M. Pierre-Charles HENRY, Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérémy JEANVOINE, Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, M. Martin MELLION, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Manon MONNIER, Mme Laurence MULOT CESARI (à compter de la question n°2), M. Pascal ORLANDI, M. Frédéric PARISE, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN, M. Jean-Pascal REYES, M. Djilalli SAHLAOUI, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, Mme Esther SZWARC (à compter de la question n°2), M. Fabrice TAILLARD, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN, M. Kévin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE **Beure :** M. Bruno LIND, **Bonnay :** M. Pascal DIMANCHE, **Braillans :** M. Thierry NONNOTTE (à compter de la question n°3), **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Chalèze :** M. René BLAISON, **Chalezeule :** M. Hervé GROULT, **Champagny :** M. Olivier LEGAIN, **Champoux :** M. Romain VIENET, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc :** M. Martial DEVAUX, **Chaucenne :** M. Etienne PELLEGRINI, **Chemaudin et Vaux :** M. Serge MINORET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER (à compter de la question n°3), **Dannemarie-Sur-Crête :** M. Sébastien PERRIN, **Deluz :** Mme Liliane JOURNOT, **Devecey :** Mme Caroline BRUN (suppléante), **Ecole-Valentin :** M. Kadir YILDIRIM, **Fontain :** M. Marc GIRARDOT, **François :** M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille :** M. Denis PERIN, **Gennes :** M. Jean-Michel LHOMME, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND (à compte de la question n°3), **La Chevillotte :** M. Jean-Luc BARBIER, **La Vèze :** Mme Céline TRONCIN VERGEY, **Larnod :** M. Jean-Philippe DEVEVEY, **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Philippe REGENNASS, **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salin :** M. Philippe DOLEJAL, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, **Montfaucon :** M. Laurent JEUNET, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD (à compte de la question n°2), **Morre :** M. Hervé PONT (à compter de la question n°2), **Nancray :** M. Charles PERRIGOT, **Novillars :** M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Palise :** M. Christian DAVID, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, **Pirey :** M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey :** M. Frank LAIDIE, **Rancenay :** Mme Catherine BECKER (à compter de la question n°3), **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER, **Saône :** M. Lylian CALVAT, **Serre-Les-Sapins :** Mme Valérie BRIOT, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD, **Torpes :** Mme Julie GIRARD, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY, **Vieilley :** M. Damien LIARD, **Vorges-Les-Pins :** M. Georges POITREY

Étaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, Mme Estelle CAMARA, M. Clément DARCQ, Mme Annie GAUTHIER, M. Abdel GHEZALI, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, Mme Eléonore METZGER, **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU, **Merey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT, **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME, **Pouilley-Français :** M. Stéphane RAMELET, **Venise :** M. Charles POMMEY, **Villars-Saint-Georges :** M. Damien AUBERT

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne BERNABEU

Procurations de vote : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX à Mme Valérie MAILLARD, **Besançon :** M. Guillaume BAILLY à M. Bruno CAIRE (jusqu'à la question n°15 incluse), M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET (jusqu'à la question n°1 incluse), M. Clément DARCO à Mme Christine WERTHE, Mme Annie GAUTHIER à M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT à M. Martin MELLION, Mme Eléonore METZGER à M. Patrick VERDIER, Mme Laurence MULOT CESARI à M. Patrick JACQUES (jusqu'à la question n°1 incluse), Mme Esther SZWARC à Mme Anne-Rachel SCHERTZ (jusqu'à la question n°1 incluse), **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO à M. Henri BERMOND, **Brillans :** M. Thierry NONNOTTE à M. Romain VIENET (jusqu'à la question n°2 incluse), **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU à M. Pascal ROUTHIER, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD à Mme Anne OLSZAK (jusqu'à la question n°1 incluse), **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME à M. Florent BAILLY, **Rancenay :** Mme Catherine BECKER à Mme Julie GIRARD (jusqu'à la question n°2 incluse)

1. **Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 20 avril 2026**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports,
- invite le Conseil Communautaire à désigner un secrétaire de séance,
- invite le Conseil Communautaire à approuver le procès-verbal de la dernière séance.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- nomme Marie-Jeanne BERNABEU secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil du 20 avril 2026.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2. **Approbation du procès-verbal de séance du Conseil Communautaire du 26 février 2026**

A l'unanimité des membres en exercice lors du précédent mandat, le Conseil Communautaire approuve le Procès-Verbal de la séance du Conseil Communautaire du 26 février 2026.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

3. **Délégation du Conseil Communautaire pour accomplir certains actes de gestion courante – Bilan des décisions de la fin de mandature 2020-2026**

Le Conseil Communautaire prend acte des décisions de la fin de mandature 2020-2026 de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4. **Création des commissions thématiques et du Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement**

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- approuve la création des commissions et leur champ de compétence,
- prend acte des règles d'organisation et de fonctionnement desdites commissions thématiques actuellement édictées au Règlement Intérieur du Conseil communautaire. Ces règles seront précisées dans le cadre du nouveau Règlement Intérieur du Conseil communautaire qui sera soumis pour adoption au cours d'une séance ultérieure.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 117 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

5. Désignation des conseillers de GBM dans les commissions thématiques et du Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement,

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- désigne les Conseillers Communautaires dans les commissions thématiques,
- désigne 24 titulaires et 7 suppléants pour représenter GBM au Conseil d'Exploitation de la régie d'eau et d'assainissement.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 117 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

6. Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) – Création et désignation des membres

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- crée la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de GBM et fixe le nombre de ses membres,
- désigne les représentants de GBM et les associations locales membres de la CCSPL.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 117 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

7. Création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

A l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Crée la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de GBM,
- Définit la composition et le fonctionnement de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 117 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

8. Désignation de représentants de GBM dans des Syndicats Mixtes

A la majorité, le Conseil communautaire :

- Dans un premier temps, fait application de l'article L 2121-21 du CGCT (confirmation du vote au scrutin public).
- Dans un second temps, désigne les titulaires et suppléants pour représenter Grand Besançon Métropole au sein du Syndicat Mixte du Musée de Plein Air des Maisons Comtoises de Nancray.
- Enfin, désigne :
 - Messieurs Frédéric MULIN et Michel LANQUETIN en qualité de titulaire au Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon (SIEVO),
 - Monsieur Lilian CALVAT en qualité de titulaire et Monsieur Hervé PONT en qualité de suppléant au Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon-La Vèze (SMABLV),
 - Monsieur Franck BERNARD en qualité de titulaire et Monsieur Pascal DIMANCHE en qualité de suppléant au Syndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets (SYBERT),
 - Monsieur Pascal ORLANDI en qualité de suppléant au Syndicat Mixte Lumière.

Rapport adopté à la majorité :
Pour : 115 Contre : 2 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

9. Désignation de représentants de GBM dans différentes Sociétés d'Economie Mixte (SEM)

Mmes Anne FALGA (1) et Myriam LEMERCIER (1) et MM. Florent BAILLY (2), René BLAISON (1), Pascal DERIOT (1), Ludovic FAGAUT (1), Abdel GHEZALI (1), Pierre-Charles HENRY (1) et Djilali SAHLAOUI (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- D'une part, fait application de l'article L 2121-21 du CGCT (confirmation du vote au scrutin public).
- D'autre part, désigne les titulaires et suppléants pour représenter Grand Besançon Métropole au sein des SEM LOGE.GBM et Batifranc.
- Enfin, autorise les conseillers communautaires désignés dans ces SEM à accepter toutes fonctions qui pourraient leur être confiées, ainsi que les mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Conseil d'Administration ou le Président du Conseil d'administration de la structure.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 10

10. Désignation de représentants de GBM dans différentes Sociétés Publiques Locales (SPL)

Mme Anne FALGA (1) et MM. Patrick JACQUES (1) et Philippe REGENNASS (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- D'une part, fait application de l'article L 2121-21 du CGCT (confirmation du vote au scrutin public).
- D'autre part, désigne les titulaires et suppléants pour représenter Grand Besançon Métropole au sein de ces SPL Agence Economique Régionale de Bourgogne Franche-Comté et SPL Mobilité Franche-Comté.
- Enfin, autorise les conseillers communautaires désignés dans ces SEM à accepter toutes fonctions qui pourraient leur être confiées, ainsi que les mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Conseil d'Administration ou le Président du Conseil d'administration de la structure.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

11. Désignation de représentants de GBM dans des établissements publics

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- Dans un premier temps, fait application de l'article L 2121-21 du CGCT (confirmation du vote au scrutin public).
- Dans un second temps, désigne les titulaires et suppléants pour représenter Grand Besançon Métropole au sein des établissements publics suivants :
 - Centre Hospitalier Universitaire de Besançon – Jean MINJOZ,
 - Agence Régionale de Santé (ARS),
 - Centre hospitalier spécialisé de Novillars,
 - Habitat 25,
 - Office Public de l'Habitat du Département du Doubs,
 - Office foncier solidaire,
 - Etablissement public foncier local du Doubs BFC,
 - Etablissement régional d'enseignement adapté Simone VEIL,
 - Université Marie et Louis Pasteur,
 - Centre de Linguistique appliqué,
 - SUP MICROTECH,
 - Institut Supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté,

- Comité d'orientation stratégique du centre d'études et de recherche olympiques universitaires,
- Conférence régionale du Sport,
- Centre régional d'éducation physique et sportive de Bourgogne Franche-Comté,
- Conférence des financeurs,
- Centre régional des œuvres universitaires et scolaires,
- Conseil de canal Rhône-Rhin,
- Conservatoire botanique national de Bourgogne Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés,
- Etablissement public territorial du bassin de la Saône – Doubs,
- Centre de Gestion du Doubs,
- Agence Départementale d'Appui aux Territoires.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 117

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

12. Désignation de représentants de GBM dans différentes associations

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- Dans un premier temps, fait application de l'article L 2121-21 du CGCT (confirmation du vote au scrutin public).
- Dans un second temps, désigne les titulaires et suppléants pour représenter Grand Besançon Métropole au sein des associations suivantes :
 - Pôle de Gérontologie et d'innovation BFC,
 - Association cancéropôle Est,
 - Institut pour la Prévention des Vulnérabilités liées à la Santé,
 - Solidarité pour l'habitat Doubs, Côte-d'Or et Territoire de Belfort,
 - Association départementale d'information pour le logement,
 - Agence d'Urbanisme Besançon Centre Franche-Comté,
 - Réseau des sites majeurs de Vauban,
 - Initiative Doubs Territoire de Belfort,
 - Mission local espace jeunes du bassin d'emplois à Besançon,
 - Office de commerce et de l'artisanat de Besançon,
 - Pôle des microtechniques,
 - Fabrique numérique de Besançon,
 - French Tech BFC,
 - Incubateur DECABFC,
 - Dispositif d'entrepreneuriat académique de BFC,
 - Association campus des métiers et qualifications microtechniques et systèmes intelligents,
 - Fondation de coopération scientifique BFC,
 - Office de tourisme et des Congrès du Grand Besançon,
 - Bourgogne Franche-Comté Tourisme,
 - Comité Départemental du Tourisme,
 - Association Européenne des Chemins de la Via Francigena,
 - Arc horloger,
 - Mission Opérationnelle Transfrontalière,
 - Collège Public du GAL de l'association du Pays des Sept Rivières,
 - Association Terragilis,
 - Association des Maîtres d'Ouvrage des réseaux de chaleur,
 - Energie partagée,
 - Energy Cities,
 - Fédération nationale des collectivités concédantes et régies,
 - Association pour la surveillance de l'environnement atmosphérique en BFC,
 - Réseau des communes forestières,

- Réseau National des espaces-Test Agricole,
- Terres en ville,
- Aqua Publica Europea,
- France Eau Publique – Fédération nationale des collectivités concédantes et régies,
- Association des collectivités pour la Maîtrise des déchets et de l'environnement,
- Groupement des Autorités Responsables de Transports,
- Association TransEurope TGV Rhin Rhône Méditerranée,
- Réseau Vélo et marche,
- Association Finances – Gestion – Evaluation des collectivités territoriales,
- Association des Maires du Doubs,
- France Urbaine,
- Intercommunalités de France,
- Association des villes universitaires de France,
- Comité des œuvres sociales.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 117

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

13. Désignation de représentants de GBM dans différents comités ou commissions

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- Dans un premier temps, fait application de l'article L 2121-21 du CGCT (confirmation du vote au scrutin public).
- Dans un second temps, désigne les titulaires et suppléants pour représenter Grand Besançon Métropole au sein des structures suivantes :
 - Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées,
 - Commission locale des sites patrimoniaux remarquables du Grand Besançon,
 - Comité local de gestion,
 - Schéma régional des carrières,
 - Comité de bassin Rhône et Méditerranée,
 - Comité de rivière Ognon,
 - Comité de rivière Vallée du Doubs et Territoire Associés,
 - Commission de suivi de la source d'Arcier,
 - Comité des partenaires de la mobilité,
 - Commission locale des transports publics particuliers de personnes du Doubs,
 - Commission Intercommunale des Impôts Directs,
 - Commission de Contrôle Financier,
 - Conseil médical (mandat CDG25),
 - P@C porter une action concertée C@P 25,
 - Comité d'éthique pour la vidéo protection des espaces publics bisontins.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 117

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

14. Désignation de représentants de GBM dans diverses structures

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- Dans un premier temps, fait application de l'article L 2121-21 du CGCT (confirmation du vote au scrutin public).
- Dans un second temps, désigne les titulaires et suppléants pour représenter Grand Besançon Métropole au sein des structures suivantes :
 - Néolia,
 - Société Anonyme de Coordination Habitat 25 et Néolia,
 - Arc Jurassien,

- Nancr'éole,
- SAS ANDIERS PV,
- SAS Méthanisation agricole,
- SAS Méthanisation territoriale,
- Coopérative photovoltaïque de Pirey – Pouilley les Vignes,
- CITIZ,
- Agence France Locale.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 117

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

15. Droit à la formation des élus

A l'unanimité, le Conseil communautaire approuve :

- les orientations proposées en matière de formation des élus,
- l'inscription au budget de la somme de 15 000€. Cette ligne budgétaire pourra être abondée en tant que besoin, dans la limite réglementaire.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 117

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

16. Exercice budgétaire 2026 – Attributions exercées par délégation du Conseil de Communauté. Autorisation de principe accordée au Président pour accomplir les actes de gestion de dette

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les modalités d'exercice de la délégation accordée à M. le Président pour accomplir les actes de gestion de dette jusqu'à la fin de l'exercice 2026 dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 117

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

17. Exonération de Cotisation foncière des Entreprises et de Taxe Foncière sur les propriétés bâties pour les créations d'entreprises dans les quartiers prioritaires Politique de la Ville

A l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- s'oppose, comme précédemment, à la mise en œuvre de l'exonération de Cotisation Foncière des Entreprises en faveur des créations d'entreprises implantées dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville prévue au I septies de l'article 1466 A du code général des impôts,
- confirme cette même exonération en matière de Taxe Foncière sur les propriétés bâties.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 117

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 28/05/2026

Pour le Président,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

